



Mine Arnaud

301

DC49.1

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une
mine d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

Montréal, le 25 novembre 2013

Louise Gagnon, Regroupement pour la Sauvegarde de la grande Baie de Sept-Îles
Denis Bouchard, Comité de défense de l'air et de l'eau de Sept-Îles
Karine Bond, Comité de citoyens du canton Arnaud

Objet : Questions des groupes citoyens

Mesdames, Monsieur,

La présente fait suite aux questions qui ont été acheminées à Mine Arnaud le 16 octobre dernier.

Concernant la santé humaine, que vos démarches veulent mettre à l'avant plan, nous vous rappelons que Mine Arnaud a pris l'initiative de mandater une firme externe (Sanexen) pour réaliser une étude toxicologique sur la santé humaine. Cette étude est réalisée en conformité avec les spécifications et exigences du Ministère de la Santé et des Services sociaux. Cette étude est actuellement en cours et sera disponible dans quelques semaines. Vous pourrez en prendre connaissance puisqu'elle sera disponible sur notre site internet ainsi que sur le site du BAPE. Cette analyse complémentaire permettra de clarifier l'impact du projet sur la santé humaine. Mine Arnaud considère que cette approche est la véritable façon de traiter la santé humaine puisqu'elle prend en compte toutes les voies d'exposition comme l'absorption pulmonaire (inhalation), l'exposition cutanée et l'absorption ingestion plutôt que d'utiliser le calcul d'indice de qualité de l'air (IQA) qui donne simplement une appréciation de la qualité de l'air.

En ce qui a trait effectivement au calcul d'IQA, Mine Arnaud n'a pas utilisé d'IQA dans son étude de dispersion atmosphérique. L'IQA n'est pas requise par les instances gouvernementales puisque cette approche méthodologique est utilisée seulement quand des données mesurées sur une longue période sont disponibles ce qui n'est pas le cas pour le projet Mine Arnaud. Mine Arnaud a néanmoins fourni un IQA à titre informatif seulement suite à une question reçue du BAPE (DQ12). De prime abord, nous avons mentionné dans cette réponse que les données de modélisation n'étaient pas faites pour être intégrées à un calcul d'IQA puisque les données de modélisation sont basées sur des valeurs 24 heures plutôt que 3 heures et que les mesures de l'ozone (O³) en continue requises pour ce type de calcul étaient non disponibles. Conséquemment, les valeurs d'IQA n'étaient qu'indicatives.

Siège social
555, boulevard René-Lévesque Ouest
bureau 500
Montréal (Québec) H2Z 1B1
Téléphone : 514-397-9191
Info@minearnaud.com
www.minearnaud.com

Bureau des opérations et relations avec le milieu
690, boulevard Laure
bureau 121
Sept-Îles (Québec) G4R 4N8
Téléphone : 418-960-0060



Mine Arnaud

Les données brutes, soient les données collectées sur le terrain, viennent avec un historique qui leur est propre, c'est-à-dire des observations faites en un temps et dans des conditions précises. Sans ces informations, l'analyse subséquente des données risque d'être grandement affectée et les conclusions non valides. Nous ne souhaitons donc pas remettre à qui que ce soit ces données brutes et sommes convaincus que vous comprendrez notre point de vue.

Plusieurs de vos questions touchent directement l'étude sur la qualité de l'air à Sept-Îles réalisée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Nous vous suggérons d'adresser vos questions directement au MDDEFP puisqu'il n'est pas du ressort de Mine Arnaud de répondre à des questions sur une étude qu'il n'a pas réalisée.

Vous soulevez également plusieurs interrogations concernant les concentrations initiales. Les méthodologies utilisées par Mine Arnaud pour la collecte de mesures sur la qualité de l'air rencontrent les exigences du MDDEFP notamment au niveau du choix des équipements de mesure et de l'emplacement où ces mesures ont été prises. À partir des valeurs mesurées que nous avons transmises, le MDDEFP a établi lui-même les concentrations initiales qui ont été utilisées dans le cadre notre étude sur la dispersion atmosphérique. Les demandes concernant les détails du pourquoi et du comment les concentrations initiales ont été fixées devront aussi être adressées directement au MDDEFP.

Caroline Hardy, ing.
Directrice Environnement